

Campagne de prévention pour la rentrée scolaire : « Attention : un enfant ça surprend » !

Pour la rentrée scolaire 2021, du 23 août au 3 septembre, la campagne de prévention routière du Bureau de prévention des accidents (BPA) « attention un enfant, ça surprend » continue d'être diffusée par la Police cantonale et les polices communales vaudoises. Les usagers de la route doivent redoubler de prudence en cette période.

Chaque année, des milliers d'élèves se rendent à l'école à pied, à vélo ou à trottinette. Ce trajet est une expérience pour ces jeunes qui ne sont pas toujours conscients des dangers de la route et ce même sur les passages piétons. En Suisse, annuellement, plus de 900 enfants sont victimes d'un accident lors des trajets scolaires. Plusieurs d'entre eux ont perdu la vie.

Dans le but de sensibiliser les usagers de la voie publique aux bons comportements, la Police cantonale et les polices communales vaudoises participeront activement à la campagne nationale de sécurité routière intitulée « **Attention : un enfant ça surprend** ».

En collaboration avec le Bureau de prévention des accidents (BPA) et financée par le Fonds de sécurité routière, cette opération se déroulera du 23 août au 3 septembre 2021. A cette occasion, les usagers de la route seront renseignés sur les comportements imprévisibles des enfants en déplacement sur le trottoir ou la chaussée et de l'importance d'être vigilant·e·s à proximité des établissements scolaires.

Dans tout le canton

La police marquera une présence visible et effectuera des contrôles préventifs à proximité des écoles, aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Elle va renforcer des contrôles de vitesse proche des établissements scolaires. La campagne a pour but d'informer le public en publiant des messages dans divers médias avec pour ambassadeurs les enfants. Des actions se dérouleront sur les réseaux sociaux et des flyers seront aussi transmis pour renforcer la communication. Conjointement, plus de milles affiches, remises par le BPA aux communes du canton, seront disposées le long des routes.

A Lausanne

Des panneaux indicateurs de vitesse seront placés en ville à titre préventif et des contrôles radar seront également effectués en parallèle, notamment à proximité des écoles. En 2020, lors d'une opération similaire, 71 conducteurs ont été dénoncés pour avoir circulé trop vite, dont un à 66 km/h dans une zone limitée à 50 km/h et un autre à 48 km/h dans une zone limitée à 30 km/h.

Lausanne, le 23 août 2021

Florence Frei, chargée de communication, communication et relations aux citoyens
Police cantonale vaudoise, 079 597 86 29

Jean-Philippe Pittet, responsable communication, Chef division communication
Police de Lausanne, 021 315 33 55

Police cantonale vaudoise - Direction communication et relations avec les citoyens
Centre de la Blécherette, 1014 Lausanne
tél + 41 21 644 81 90
e-mail : communication.police@vd.ch - web : www.police.vd.ch

Rejoignez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#)
www.votrepolice.ch, www.police.vd.ch



POLICE CANTONALE
POLICES COMMUNALES VAUDOISES
COMMUNIQUE DE PRESSE



Police cantonale vaudoise - Direction communication et relations avec les citoyens
Centre de la Blécherette, 1014 Lausanne
tél + 41 21 644 81 90
e-mail : communication.police@vd.ch - web : www.police.vd.ch

Rejoignez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#)
www.votrepolice.ch, www.police.vd.ch